

**GUILLAUME DE NASSAU.**

---

(Dillenbourg, 15 novembre 1570.)

Il lui adresse diverses pièces. — Affaire d'Utrecht.

Wesenbeke, Pardessus ce que je vous ay hier mandé par maître Jehan Basius, duquel vous entendrez bien amplement sur tout mon intention, tant par l'instruction qu'il porte que par ce que je luy ay enchargé vous dire de bouche, j'ay advisé vous renvoyer ce messaigier qu'avec vos trois lettres des premier, vi<sup>e</sup> et vij<sup>e</sup> du présent m'avez envoyé, pour vous faire tenir joint à cestes les pièches que verrez :

A sçavoir une copie de la commission qu'on donnera aux gouverneurs des villes et ceulx qui entreprendront sur icelles.

Item, une copie de l'instruction, suyvant laquelle lesdis gouverneurs auront à se régler en cas, etc.

---

(1) A cette lettre était jointe une instruction sur les moyens d'obtenir quelque notable somme de deniers.

Item, une copie du serment que lesdis gouverneurs seront tenus de fère.

Item, une copie des lettres que j'escrips à chacune ville, et seront présentées par lesdis gouverneurs.

Item, une commission pour le seigneur de Huchtenbrouch, Bourgmaître de Gorcom et vous, pour en mon nom prendre le susdit serment d'icculx gouverneurs.

Item une lettre que j'escrips à l'escoutette de Bueren.

Toutes lesquelles pièches vous mettrez en besoigne, comme entendrez par le dit Basius, en cas que après avoir communiqué avecq luy, vous trouvez les affaires à ce accommodées, et signamment celluy de Vénus (1), dont ne fauldrez m'advertir en toute diligence, ensamble de toutes aultres occurrences.

A tant Dieu vous ait, etc.

De Dillenberg, le xv<sup>e</sup> jour de novembre 1570.

GUILLAUME DE NASSAU.

---